

Nombre de
conseillers
En exercice :
27
Présents :
17
Votants :
24

Date de
convocation :
19/10/2023
Date
d'affichage :
19/10/2023

Numéro :
52/2023

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le 27/10/2023

ID : 081-218101442-20231027-DELIB_52_2023-DE



SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2023

Le 26 octobre 2023, à 18h00 heures, le Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Marie LACAN – Gérard TOUREL – Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Michel ALBENGE – Bruno BARDES – Françoise CHINCHOLLE – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Sylvie CLERGUE – David POUTRAIN – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE – Bénédicte CATHALAU.

Absents excusés représentés : Bernard DELBRUEL (E.CLAVERIE) – Xavier PETIT (M.ALBENGE) – Huguette DELPY-SOUTADE (M.LACAN) – Thierry MONTBROUSSOUS (D.DERRAC) – Franck GARRIC (G.TOUREL) – Marie-Pierre CAMBON (F.CHINCHOLLE) – Kadour SAMET (N.FACCA).

Absents non excusés non représentés : Stéphanie RAYMOND – François SALABERT – Guy INTRAN

Secrétaire de séance : Maxime FONTANILLE

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Diverses difficultés rencontrées dans la gestion du service administratif, dont l'impossibilité depuis une année de recruter de manière pérenne un responsable du service à temps complet, l'augmentation du nombre de demandes d'autorisations d'absences syndicales d'un agent, l'absence de temps pour répondre à certaines missions de secrétariat général et de communication, ont imposé une réflexion sur la réorganisation du service administratif.

Après consultation des agents et des élus référents, sur la base du recrutement contractuel d'un rédacteur principal de 2^{ème} classe à 20/35^{ème}, et après réaffectation des différentes missions, il a été proposé de recruter un agent de catégorie C pour pallier les domaines non affectés. Un recrutement est en cours.

Il vous est donc proposé de modifier le tableau des effectifs au 01.11.2023 comme suit :

- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet 35/35^{ème} de IB 401 – IM 363 à IB 638 - IM 534

en

- Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps non complet 20/35^{ème} de IB 401 – IM 363 à IB 638 - IM 534
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet 35/35^{ème} de IB 367 – IM 361 à IB 432 - IM 382

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu le Code Général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,
- Vu la délibération 45.2023 en date du 25.09.2023, portant modification du tableau des effectifs au 01.09.2023,
- Sur le rapport de Madame Françoise CHINCHOLLE,

APRES AVOIR DELIBERE

- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs comme suit à compter du 01.11.2023,



EFFECTIFS À TEMPS COMPLET					
Cadres d'emplois	Grades	travail	Nombres		
			ouverts	pourvus	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des services des communes	Directeur Général des Services des communes de 2000 à 10 000 habitants	TC	1	1	
Rédacteur	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	TC	0	0	
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	TC	4	4	
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC	1	1	
	Adjoint administratif territorial	TC	3	2	
Total administratif à temps complet			9	8	
FILIÈRE TECHNIQUE					
Ingénieur territorial	Ingénieur	TC	1	1	
Technicien territorial	Technicien Principal 1 ^{ère} classe	TC	1	1	
	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	TC	1	1	
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	TC	3	3	
	Adjoint technique territorial	TC	7	7	
Total filière technique à temps complet			13	13	
EFFECTIF À TEMPS NON COMPLET					
Cadres d'emplois	Grades	Temps de travail	Nombres		
			d'emplois Ouverts	postes pourvus	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	20	1	1	
Total administratif à temps non complet			1	1	
FILIÈRE TECHNIQUE					
Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	33.37	1	1	
		33	1	1	
		30	1	1	
	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial	32.85	1	1
			8.53	1	1
			34.26	1	1
			23.28	1	1
24.43	1	1			
Total technique à temps non complet			8	8	
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE					
A.T.S.E.M	A.T.S.E.M principal 2 ^{ème} classe	30.50	1	1	
		34.50	1	1	
		29.44	1	1	
Total médico-social à temps non complet			3	3	
TOTAL EFFECTIF			34	33	

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Élisabeth CLAVERIE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.